

La résistance a payé

Nous avons été reçu lundi 31 octobre au ministère par 3 conseillers du ministre.

Avant d'entamer la discussion qui aura duré près d'une heure 1/4, ils nous ont informé de la position de principe du ministre : la convention entre l'État et la FSGT ne sera soumise à aucune condition quelle qu'elle soit. La FSGT a réalisé les actions contenues dans cette convention, elle n'a pas à être pénalisée pour une difficulté liée à la transmission des données des licenciés.

Nous avons échangé sur cette "difficulté" comme ils l'ont nommée... ils ont essayé de voir s'il n'était tout de même pas possible de trouver un moyen d'informer nos anciens adhérents. Nous avons argumenté et sommes restés ferme sur notre position sachant que nous avons le droit pour nous et qu'ils le savaient.

Les données des licenciés visant à recenser les pratiquants en ZUS (en fait cela va servir plus globalement à identifier les clubs et pratiquants sur tout le territoire et de le mettre en rapport avec les équipements sportifs), nous avons échangé sur notre expérience en la matière.

Puis une des conseillère étant en charge du dossier "sport en entreprise", un échange a eu lieu sur cet aspect.

Enfin, nous les avons informé de nos interrogations à propos de la position du ministère sur les sports de combats et fait part de notre souhait d'une rencontre spécifique sur cette question avec la participation de la direction des sports. Ils se sont engagés à le faire.

Sur la direction des sports, nous avons dit notre étonnement que chaque courrier désormais contienne des menaces (sur l'agrément en ce qui concerne les sports de combat). Ils n'ont pas commenté mais leurs visages semblaient traduire de la désapprobation.

En résumé, les conseillers semblaient connaître la FSGT et ses actions, ils ont même parlé d'expertise sur laquelle ils souhaitent s'appuyer : sur les 2 dimensions citées la FSGT va être associée.

Le solde de la subvention va être versée dans les plus brefs délais.

La séquence de la DNC de jeudi matin sur le contexte sera consacrée à tirer les enseignements à retenir de cette expérience : rappelons que nous avons été la seule fédération à résister (mis à part les foyers ruraux) et qu'en interne il n'y avait pas unanimité.

Un communiqué sera adressé dès demain dans la fédération et auprès de tous les signataires de la pétition (1721 actuellement). Un courrier de remerciement sera également adressé aux parlementaires, élus et personnalités qui nous ont soutenu dans cette résistance.